

Projet de Cycle Combiné au Gaz Naturel à Landivisiau

**Compte-rendu du
« Rendez-vous de la concertation »
du 25 septembre 2012**

PRESENTS

Observatoire de la concertation :

- **M. Xavier LECLERCQ** : Fondateur de la compagnie aérienne Brit Air, animateur des débats
- **M. André TOULMOND** : Ancien Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et Directeur de l'Observatoire Océanologique de Roscoff

Représentants de l'industriel :

- **M. Marcos PEREZ-DIAZ** : Directeur général adjoint en charge de la production chez Direct Energie
- **M. François GUERIN** : Chargé de mission concertation sur le projet de Landivisiau

Membres présents :

- **M. Georges TIGREAT** : Maire de Landivisiau, président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, Conseiller général de Landivisiau
- **M. Dominique RAMARD** : Conseiller régional, président de la Commission Environnement du Conseil régional de Bretagne
- **M. Raymond MERCIER** : Conseiller général de Guiclan, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- **Mme Laurence CLAISSE** : Première adjointe au maire de Landivisiau
- **Mme Marguerite BLEAS** : Conseillère municipale de Landivisiau, présidente du groupe des élus d'opposition
- **Mme Angélique HORELLOU** : Conseillère municipale de Landivisiau, élue d'opposition
- **M. Pascal NANTEL** : Directeur Général des Services de la mairie de Landivisiau
- **M. Eric GEORGELIN** : Conseiller communautaire, représentant du collectif d'élus opposés à la centrale
- **M. Alain SOMME** : Conseiller communautaire, représentant du collectif d'élus opposés à la centrale
- **M. Alain GUILLERM** : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
- **M. Alain MOISAN** : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
- **M. Jean-Yves QUEMENEUR** : Président de l'association Force 5
- **Mme Corinne BERTRAND** : Vice-présidente de l'association Force 5
- **M. Jean LE VOURC'H** : Agriculteur, ex-Président d'Investir en Finistère, ex-Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère, et ex-Président de la coopérative EVEN.

1.Introduction

La réunion s'est déroulée le 25 septembre 2012 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau à 17h30.

Comme annoncé en préambule par X. Leclercq, ces « Rendez-vous de la concertation » sont organisés à la demande de M. Georges Tigréat, maire de Landivisiau et président de la CCPL. Ce dernier a demandé à Direct Energie d'organiser ces rencontres afin de mettre en œuvre les engagements pris formellement dans la réponse à l'appel d'offres de l'Etat et qui visent à d'organiser la concertation la plus large possible. C'est à cet effet qu'il a sollicité X. Leclercq pour animer ces rencontres.

2.Description des échanges

Première partie : Charte des « Rendez-vous de la concertation »

Conformément à l'ordre du jour, le premier sujet traité a été le texte de la Charte des « Rendez-vous de la concertation ». Le texte proposé (rappelé en annexe) a été adopté à l'unanimité des présents.

Seconde partie : discussion générale et émission de nouvelles questions

Les différentes discussions ont amené les questions suivantes, posées à l'industriel :

- Est-il possible de transmettre aux membres des Rendez-Vous de la concertation les documents d'appel d'offres de l'Etat auquel vous avez répondu pour être choisi comme constructeur de la Centrale ?
- Pourrez-vous communiquer des éléments chiffrés sur le projet de réutilisation de la chaleur pour chauffer certains bâtiments communaux ?
- Quelles sont les plages de production prévues dans une année pour la centrale ?
- Quel est le détail des 800 emplois annoncés pour la phase construction, avec le nombre d'emplois en équivalent temps plein, pour chaque grande phase du chantier ?
- Serait-il possible, techniquement, d'utiliser du bio-gaz en lieu et place du gaz naturel pour faire fonctionner la centrale ?
- Est-il possible de demander à Air Breizh de faire un point zéro de l'état de la qualité de l'air à Landivisiau pour pouvoir le comparer à la qualité de l'air après installation de la centrale ?

Ces questions ont été enregistrées par l'industriel qui y répondra au fur et à mesure des prochains rendez-vous.

Troisième partie : réponses aux questions posées le 15 juin

Pour mémoire, les questions posées le 15 juin et figurant au compte rendu étaient les suivantes :

1. Quels impacts de la centrale sur la santé ?
2. Comment le consortium peut-il convaincre de sa capacité à financer l'investissement que représente cette centrale ?
3. Quels seront les impacts sur l'agriculture Bio ?
4. Comment le choix du fournisseur a-t-il été fait (Siemens et non pas Alstom) ?
5. Quels sont les rejets de la centrale ?
6. Direct Energie envisage-t-elle l'extraction de gaz de schiste ?
7. Pourquoi a-t-on donné tort à Direct Energie à Verberie et Hambach ?
8. Pourquoi continuer à produire de l'électricité avec de l'énergie fossile ?
9. Comment comptez-vous informer la population, y compris de manière contradictoire ?
10. Comptez-vous organiser d'autres réunions, hors enquête publique ?
11. Faut-il organiser une présentation complète du Pacte Electrique Breton ?

Les questions portant sur le bien fondé du projet dans le cadre du Pacte Electrique Breton et sur les éventuels impacts du cycle combiné gaz ont été traitées en priorité car elles semblaient répondre aux principales interrogations soulevées lors de la séance précédente. L'industriel a donc entamé des réponses aux questions 1, 3, 5, 8 et 11, ainsi qu'en témoigne la suite de ce CR. Les autres questions seront traitées au fur et à mesure des prochains rendez-vous ;

Concernant les rejets de la centrale et les impacts sur la santé, l'environnement et l'agriculture (traditionnelle et bio) – Questions 1, 3 et 5 :

- L'industriel a présenté les démarches d'information qui ont été entreprises et les éléments qui ont été communiqués à la population au sujet des rejets du cycle combiné et des éventuels impacts de celui-ci sur la santé, l'environnement et l'agriculture.
- En complément de ces éléments chiffrés, l'industriel a proposé aux membres des Rendez-vous de la concertation une visite d'une centrale à cycle combiné gaz en exploitation. Cette visite serait l'occasion de rencontrer des élus, riverains, exploitants agricoles, associations,... pour les interroger sur les impacts perçus sur leurs activités, leur santé et leur cadre de vie.
- Les participants ont accueilli favorablement cette démarche ; Force 5 ayant néanmoins précisé qu'elle devait obtenir l'accord de son conseil d'administration pour donner sa position officielle.
- L'industriel ayant demandé aux participants d'indiquer leurs souhaits ou propositions, il a été acté que le choix du site devait répondre idéalement à plusieurs critères, par ordre d'importance :
 - Rechercher une centrale ancienne pour avoir le maximum de retour d'expérience à partager

- Rechercher une centrale fonctionnant avec la même technologique que celle prévue pour Landivisiau, à savoir un refroidissement à air
 - Rechercher une centrale qui comporte, autour d'elle, des exploitations agricoles traditionnelles et bios.
 - Rechercher une centrale qui puisse apporter des enseignements sur l'impact économique direct et indirect de la centrale ; et aussi, si c'est le cas, sur l'impact des réutilisations de chaleur vers des besoins locaux.
- Sur cette base, l'industriel s'est engagé à proposer des noms de site pour finaliser l'organisation de la visite lors du prochain Rendez-vous.

Concernant le bien fondé du projet et la présentation complète du Pacte Electrique Breton – Questions 8 et 11 :

- D. Ramard, après avoir rappelé sa disponibilité pour toute intervention pédagogique sur ce thème, a indiqué qu'il était tout à fait disposé, le jour venu, à organiser un rendez-vous spécifique sur ce thème en pays de Morlaix.
- Pour traiter sur le sujet plus précis du bien fondé de la centrale, il a annoncé le voyage d'étude d'une délégation d'élus régionaux et landivisiens les 4 et 5 octobre à Toul pour visiter une centrale de caractéristiques très semblables à celle prévue à Landivisiau puis à Berlin pour participer à un grand débat sur la transition énergétique avec des élus, des responsables de l'administration fédérale et régionale et des responsables associatifs allemands.
- D. Ramard a insisté sur le fait que, sensibilisé par les questions soulevées lors du dernier Rendez-vous de la concertation, le Conseil Régional a souhaité ouvrir cette visite aux élus de la ville et de la communauté de communes (dont la taille des délégations est limitée à cause des contraintes d'un tel déplacement).
- Proposition a été faite de débriefer les grandes lignes de ce voyage lors d'un prochain Rendez-vous de la concertation.

Les participants se sont quittés vers 19h30 ; Xavier Leclercq ayant indiqué vouloir programmer un prochain rendez-vous d'ici 5 à 6 semaines.

Annexe : version définitive de la Charte des « Rendez-vous de la concertation »

Charte des « Rendez-Vous de la Concertation »

Charte des « Rendez-Vous de la Concertation »

La présente charte constitue le cadre de la démarche des « Rendez-Vous de la Concertation » dédiée au projet d'implantation d'une Centrale de technologie Cycle Combiné Gaz Naturel sur le territoire de Landivisiau

Chaque acteur participant aux Rendez-Vous de la Concertation aura connaissance de la présente charte pour en respecter les termes

• Les objectifs des « Rendez-Vous de la Concertation »

Les « Rendez-Vous de la Concertation » sont une instance réunissant l'industriel en charge du développement du projet et l'ensemble des parties prenantes locales concernées par le projet, quelles que soient leurs prises de position. L'objectif des « Rendez-vous de la Concertation » est de permettre un échange efficace et contradictoire entre toutes les parties pour s'assurer que toutes les questions pertinentes relatives au projet émergent et que l'industriel s'engage à apporter des réponses complètes et transparentes à toutes les interrogations posées.

La concertation territoriale a pour objet de :

- permettre l'écoute des attentes exprimées,
- recueillir des propositions et des informations permettant d'enrichir l'élaboration du projet,
- faciliter et améliorer la compréhension mutuelle et la co-construction entre les acteurs du territoire et les porteurs du projet.

Ces « Rendez-vous de la Concertation » n'ont pas pour objectif de se substituer à la Conférence Bretonne de l'Énergie qui travaille depuis des mois sur le sujet énergétique dans notre région et qui a donné lieu à la signature du Pacte Électrique Breton. Le but est de s'assurer qu'au niveau de notre territoire toutes les interrogations suscitées par le Pacte Électrique Breton, par son volet portant la sécurisation du réseau électrique, et par le projet de construction d'un cycle combiné au gaz naturel à Landivisiau sont évoquées et de s'assurer que des réponses satisfaisantes seront apportées, tout en prenant en considération que ce sujet dépasse les seuls intérêts du Finistère Nord et qu'il fait partie d'un chantier global et majeur pour toute la Bretagne.

• **Participants**

La composition des « Rendez-Vous de la Concertation » est ouverte à un collège d'acteurs, notamment composé par des représentants :

- d'une part, de l'industriel portant le projet
- d'autre part, de tous les acteurs locaux concernés par le projet :
 - du Conseil Régional, assurant le lien avec la Conférence Bretonne de l'Energie
 - du Conseil Général du Finistère
 - de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
 - de la Commune de Landivisiau
 - des acteurs économiques (chambres économiques)
 - de toutes les associations locales intéressées par le projet et quelle que soit leur opinion
 - des personnes qualifiées selon l'ordre du jour de chaque séance

Ces réunions seront ouvertes au représentant de la préfecture du Finistère et à des observateurs proposées par celle-ci, qui n'ont pas vocation à prendre part aux discussions.

Les « Rendez-Vous de la Concertation » seront animés par un Animateur indépendant. Le secrétariat sera assuré par un secrétaire mis à disposition par l'industriel.

Afin de permettre l'équilibre des échanges et de la composition de l'instance, chaque délégation ne peut être représentée que par deux membres maximum.

• **Principes des échanges**

Les principes des échanges des « Rendez-Vous de la Concertation » sont les suivants :

Ecoute : les points de vue de chacun doivent être écoutés.

Equivalence : le point de vue de chacun des acteurs est pris en compte de manière équivalente, sans considération des fonctions et qualités des participants.

Transparence : les informations doivent être partagées et expliquées à l'ensemble des acteurs

Chaque participant accepte de respecter ces principes, en s'attachant à :

- respecter le déroulé des débats et la conduite des échanges définies par l'Animateur des « Rendez-Vous de la Concertation » ;
- respecter le point de vue et le droit d'expression de chacun.

- **Objet et fréquence des réunions**

Chaque « Rendez-Vous de la Concertation » porte sur un ou plusieurs sujets qui auront été définis à l'avance.

Les « Rendez-Vous de la Concertation » se réunissent suivant un calendrier pré-établi quelques semaines à l'avance sur proposition de l'Animateur. L'instance peut augmenter ou diminuer la fréquence des réunions autant que de besoin, sur décision de son Animateur.

Une semaine avant chaque réunion, un ordre du jour sera transmis aux participants.

Un compte rendu des échanges est rédigé à l'issue de chaque réunion et transmis aux participants.

- **Publicité des débats**

Les réunions des « Rendez-Vous de la Concertation » ne sont pas ouvertes au public et à la presse. Néanmoins, un point presse pourra être organisé avant ou à l'issue de chaque Rendez-Vous.

Chaque participant est libre de s'exprimer avant ou après les réunions au sujet des « Rendez-Vous de la Concertation ». L'expression publique d'un membre des Rendez-Vous de la Concertation, y compris sur le fonctionnement même, n'engage pas l'ensemble de l'instance.

Les comptes rendus des échanges seront mis à la disposition du public.